

REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

ASSISES RÉGIONALES DE LA CULTURE

PRÉPARATION DE LA JOURNÉE DE SYNTHÈSE DU 13 NOVEMBRE 2008

## **1. objectifs généraux, contexte**

La région Provence Alpes Côte d'Azur organise en 2008 des *assises régionales de la Culture* qui s'inscrivent dans une démarche politique et citoyenne plus globale articulant compte rendu de mandat et invitation lancée aux acteurs des champs de l'art et de la culture à contribuer à la réflexion des élus en vue de la préparation de la prochaine mandature.

Ces assises prennent la forme de rencontres organisées dans chacun des départements de la région et d'une **journée de synthèse qui aura lieu à Marseille le 13 novembre 2008**.

Elles se déroulent dans un contexte national très préoccupant : bien en-deçà des difficultés auxquelles les acteurs de la vie artistique et culturelle sont confrontés du fait du repli budgétaire de l'État dont l'ampleur est considérable, les questions posées aujourd'hui sont celles de l'existence même d'un certain nombre de politiques publiques nationales et des services publics qui les mettent en œuvre, du rôle régulateur de l'État, de la répartition des responsabilités entre collectivités publiques (État, collectivités territoriales), des contraintes imposées aux collectivités territoriales par la politique fiscale du gouvernement ("bouclier fiscal", absence de réforme globale de la fiscalité locale, etc.).

Confirmant très largement ce que l'on observe partout (notamment depuis 2003), les interventions entendues pendant les premières rencontres départementales témoignent du fait que les réflexions et les préoccupations des acteurs (professionnels et/ou associatifs) de la vie artistique et culturelle de la région se répartissent en deux grandes catégories :

- une très forte inquiétude économique sur le court terme générée par les désengagements budgétaires de l'État et par le pressentiment que le budget 2009 marquera une nouvelle étape dans ce processus ; dans le champ du spectacle vivant, cette inquiétude vient s'ajouter à celle produite par la *crise de l'intermittence*,
- une prise de conscience croissante des limites d'un raisonnement centré sur le refus de ce désengagement budgétaire et sur la recherche d'un retour à un *statu quo ante* plus ou moins mythique qui viserait, principalement, à restaurer la verticalité descendante instaurée dans les années 1960 en matière de définition des politiques publiques de la culture, des modalités de leur mise en œuvre, de leur évaluation et de leur financement.

Ce n'est naturellement pas la première fois dans l'histoire récente du ministère de la Culture que l'on assiste à un repli budgétaire significatif<sup>1</sup>. Dans les états antérieurs du champ des acteurs de la vie artistique et culturelle, ces mesures ont eu des effets mobilisateurs - mais aussi fédérateurs - puissants. Cela a généralement permis d'obtenir des mesures de correction plus ou moins intégrale des replis dénoncés. Ces reculs gouvernementaux anciens accréditent aujourd'hui l'idée qu'une mobilisation comparable pourrait avoir des conséquences de même nature.

Malheureusement, cet effet positif a eu un revers : il a conduit à ne pas voir (ou à feindre de ne pas voir) que des problématiques plus lourdes d'enjeux et de conséquences étaient à l'œuvre.

Un jeu complexe de rapports de forces externes et internes aux professions et aux acteurs concernés a permis de reporter à des jours prétendument meilleurs le débat sur le *sens* et sur les conditions politiques, sociales et économiques de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques dont il est question ici.

Il devient de plus en plus évident que cette occultation ne peut pas perdurer. Les raisons en sont multiples et l'objet de la présente note n'est pas de les énoncer. Mais, pour des raisons de contexte, il faut néanmoins en signaler deux sans les développer pour autant : le processus général de territorialisation des politiques publiques dont les lois Mauroy-Defferre sont l'une des étapes et, dans l'actualité immédiate, le mouvement de *révision générale* de ces mêmes politiques publiques (RGPP) engagé actuellement.

On peut résumer la situation actuelle en articulant entre eux trois phénomènes à l'œuvre simultanément :

- la dimension fédératrice de la mobilisation contre le désengagement de l'État est sensiblement moins puissante que dans le passé : les formes de représentation des acteurs (les syndicats d'employeurs, en particulier) se sont diversifiées (en réalité, elles se sont émiettées) sur la base de critères hétérogènes ; précédemment occultée, la conflictualité interne aux champs professionnels est désormais une dimension structurante que les acteurs de la décision publique (locale en particulier) sont contraints à prendre en considération,
- en conséquence, les débats portant sur le diagnostic de la "crise" actuelle et sur les mesures à prendre pour l'avenir sont très conflictuels et il devient de moins en moins possible de recourir aux subterfuges classiques de la mise en avant de termes et de slogans d'autant plus consensuels qu'on s'abstient prudemment de les définir,
- le contexte global est profondément transformé par la cohérence idéologique et conceptuelle très affirmée de l'action conduite à l'initiative du président de la République et les formes brutales auxquelles il n'hésite pas à recourir.

Cette situation a pour effet de (re)mettre au centre du débat des clivages anciens et souvent caricaturaux<sup>2</sup>.

## 2. L'initiative de la région Provence Alpes Côte d'Azur

Dans un contexte qui se caractérise aussi par l'absence de réponse de nature réellement *politique* aux questions posées émanant de la ministre en exercice, des partis politiques (de gauche en premier lieu) ou des organismes représentatifs des collectivités territoriales, la région Provence Alpes Côte d'Azur conçoit la journée de synthèse des assises prévue pour le 13 novembre

<sup>1</sup> cf. par exemple, la période qui a suivi la nomination de François Léotard au ministère de la Culture.

<sup>2</sup> Celui qui oppose les "institutions" (toujours perçues comme *nanties* et *sclérosées*) aux "compagnies" (inéluctablement *précaires*, *dynamiques* et détentrices du monopole de l'*émergence artistique*) en est un. En est un autre, celui qui affirme que leur *obscurantisme artistique* est une dimension éminemment constitutive (donc inéluctablement pérenne) des collectivités territoriales, tout en affirmant qu'elles doivent se substituer budgétairement à l'État, mais dans le strict respect des normes et des critères qu'il a mis en place et qui sont érigés en critères - intouchables par nature - de définition du "service public de la culture" et de l'"exception culturelle française".

prochain comme le point de départ d'une démarche participative de **retournement du processus de révision générale des politiques publiques**<sup>3</sup> engagé par le gouvernement.

Dans cette perspective,

- **les deux ateliers-débats programmés et la table ronde de la séance plénière doivent permettre d'affronter la problématique du sens** et les questions de sa traduction en politiques et en programmes pour l'action publique,
- **les interventions de clôture** (et, tout particulièrement, celle de Michel Vauzelle, président du Conseil régional) devront **apporter des éléments de réponse aux inquiétudes budgétaires** à court terme, **tout en écartant résolument l'idée d'une "substitution"** (fût-elle transitoire) de la région à l'État.

L'enjeu est de prendre de la distance par rapport aux clivages et aux conflictualités qui viennent d'être évoqués pour ouvrir la voie à l'élaboration d'une réponse proprement politique à la situation présente, tout en s'inscrivant dans une vision globale et prospective de l'action publique.

### **3. la journée du 13 novembre 2008**

---

Les invités :

- toutes les collectivités publiques (départements, communes, établissements publics de coopération intercommunale dotés ou non de compétences culturelles),
- tous les acteurs de la vie artistique et culturelle de la région, tous domaines confondus (patrimoine et musées, lecture publique, arts visuels, spectacle vivant, audiovisuel, enseignements spécialisés des arts plastiques et du spectacle, action culturelle, secteur socioculturelle pluridisciplinaire, etc.).

Le déroulement :

- **plénière d'ouverture** (9 heures 30 – 10 heures) : après un accueil par Michel Vauzelle, entretien Alain Hayot<sup>4</sup> / Jean-Claude Wallach<sup>5</sup> : *quels enseignements tirer des réunions départementales ? comment cette journée peut-elle contribuer à les mettre en interrogation productive et en perspective avec la situation nationale et les réponses que peut apporter une région ?*
- **atelier-débat 1** (10 heures 15 – 13 heures) : **"comment décliner la devise république (liberté, égalité, fraternité) dans les champs de l'art et de la culture" ?**
- **atelier-débat 2** (10 heures 15 – 13 heures) : **"comment inventer collectivement une citoyenneté de l'art et de la culture aujourd'hui ?"**
- **plénière finale** (14 heures 45 – 17 heures 30) :
  - **table-ronde** : **"l'art, la culture et l'action publique : une ambition commune pour une société démocratique de progrès et de diversité".**
  - **intervention de clôture de Michel Vauzelle** : affirmation de la démarche régionale en termes de :
    - réponses à court terme : accompagnement / solidarité avec les acteurs de la vie artistique et culturelle et avec les autres collectivités territoriales,

<sup>3</sup> on peut aussi utiliser la notion de "contre - RGPP".

<sup>4</sup> vice-président de la région chargé de la Culture et de la Recherche

<sup>5</sup> consultant, chargé par la région de l'accompagner dans la mise en œuvre des assises.

- posture politique pour l'avenir : présentation des grands axes de la contribution de la région à la définition d'ambitions nationales pour l'art et pour la culture, propositions de la région en matière de ré-articulation des responsabilités entre tous les niveaux de puissance publique, orientations culturelles de la prochaine mandature.



Jean-Claude Wallach